

Paris, le 22 septembre 2021

NOTE AUX RÉDACTIONS

Amélie de MONTCHALIN, ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques
se rendra dans de département de la Charente-Maritime
le vendredi 24 septembre

Tour de France de l'exécution des réformes en Charente-Maritime

Amélie de MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques se rendra vendredi 24 Septembre 2021 en Charente-Maritime dans le cadre de son tour de France de l'exécution des réformes, à la suite de la publication du baromètre des résultats de l'action publique le 13 janvier dernier, mis en ligne sur gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement. Ce baromètre rend public les résultats département par département de 43 politiques publiques prioritaires du Gouvernement.

Depuis 4 ans, la France se transforme : les résultats de l'action publique entrepris depuis 2017 sont là, le quotidien des Français change. Aucun territoire ne doit être oublié de la transformation du pays. C'est le combat du gouvernement pour les prochains mois.

Pour que les réformes s'appliquent partout, Amélie de MONTCHALIN se rend ainsi dans un département par semaine pour faire le point sur l'avancement des politiques publiques, afin d'identifier les éventuels blocages dans leur exécution et en donnant la parole aux acteurs de terrain.

Déroulé prévisionnel :

Séquence protection contre la submersion marine

10h45 Présentation des travaux de la digue de la Prée de Sion

11h30 Présentation par le préfet de sa feuille de route interministérielle

Ouvert à la presse

Suivi d'un micro tendu

*Lieu : Digue de la Prée de Sion à Esnandes, rue la Prée de Sion
17137 Esnandes*

Séquence Ligne directe France Services

14h Présentation de l'expérimentation « Ligne directe France Services »

Ouvert à la presse

Lieu : Salle Erignac, 38 rue Réaumur, 17 000 La Rochelle

Séquence conversion à l'agriculture biologique

14h50 Visite d'une exploitation agricole

Ouvert à la presse

Suivi d'un micro tendu

Lieu : La Moinerie, 3 rue de la moinerie, 17 139 Dompierre-sur-mer

Accréditation obligatoire auprès de la préfecture de la Charente-Maritime via l'adresse mail suivante : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr en précisant les séquences auxquelles vous souhaitez participer

Port du masque obligatoire